

ASSOCIATION
« DELPHINE CENDRINE »
Mr STAWOSKI Mr ALZIEU
“La Garlande”
31590 VERFEIL
05.61.35.67.34 06.03.39.29.93
05.61.53.91.52
www.delphine-cendrine.org

29 octobre 2007

Madame Rachida DATI
Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01

Madame le Ministre,

Veillez trouver ci-joint la lettre de l'un de nos adhérents, dont la Maman a été égorgée le 24 Février 2003 à Gaillac.

L'homme a été jugé Irresponsable pénalement, sur la base de l'Article 122.1 du Code Pénal, en Mars 2006, puis en appel en Février 2007.

Madame le Ministre, encore une fois des victimes vont être obligées de vivre dans la peur, et ne peuvent se reconstruire car l'assassin est libre et dans la même ville.

Je vous rappelle que nous avons déposé le 26 Juillet 2007 un dossier à Monsieur Guéant avec des propositions concrètes qui apportent une solution à ces situations.

Je vous redemande, Madame le Ministre, de prendre rapidement les mesures nécessaires pour permettre enfin aux victimes de l'Irresponsabilité Pénale d'avoir un statut et d'avoir le droit de se reconstruire sérieusement, sans craintes ni angoisses.

Me tenant toujours à votre disposition,

Veillez agréer, Madame le Ministre, nos salutations les plus dévouées.

Monsieur Christian Stawoski
Coprésident de l'Association « Delphine Cendrine »